



BO N° 17 du 24 avril 2020

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la (les) demande(s) présentée(s) par :

Requérant et auteur des plans : ASE SA, Chemin de l'Alouette Lulu 18, 1955 St-Pierre-de-Clages
Situation : Parcelle 10176, folio 6, lieu-dit La Vidondée à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, villas
Coordonnées : 583'615 / 113'370
Propriétaire : MPM Construction & Génie Civil, CP 193, 1918 La Tzoumaz
Objet : Construction d'une villa avec mur d'enceinte, portail et cabane de jardin

Requérant et propriétaire : Bajram Qunaj, Rte Cantonale 28, 1908 Riddes
Situation : Parcelle 1883, folio 16, lieu-dit Les Nazots à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R1, habitations collectives
Coordonnées : 582'836 / 113'136
Auteur des plans : UBV Rhône Sàrl, Rte Cantonale 28, 1908 Riddes
Objet : Création d'une place de parc par remblais et modification de la porte de garage

Requérant et propriétaire : Nathalie Pelet, Rue de la Télécabine 32, CP 161, 1918 La Tzoumaz
Situation : Parcelle 6360, folio 20, lieu-dit La Tzoumaz à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 583'998 / 110'369
Auteur des plans : ESKISS SA, Rue des Planches 14, 1920 Martigny
Objet : Agrandissement de la terrasse et d'une fenêtre

Requérant : Paulo Nunes, Rue de Sonville 3, 1908 Riddes
Situation : Parcelle 201, folio 14, lieu-dit La Vouagère à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : VI, village
Coordonnées : 583'293 / 113'424
Propriétaire : PPE 6910 à 6913 et 6931 à 6933
Objet : Rénovation du bûcher

Requérant : Philippe Monnet, Case Postale, 1908 Riddes
Situation : Parcelle 423, folio 42, lieu-dit La Vidondée à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, zone villas
Coordonnées : 583'589 / 113'281
Propriétaire : Hoirie André Monnet (mutation en cours)
Auteur des plans : GBirrer Sàrl, CP 188, 1907 Saxon
Objet : Construction d'une villa

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions sur prise de rendez-vous préalable (constructions@riddes.ch ou 027 305 20 36). Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Riddes, le 24 avril 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE